

Manuel de l'inspecteur	Partie: 2-AMI	Section: 6	Page: 1 de 2
Appareils de pesage à fonctionnement non automatique	Émis: 2004-03-01		Révision numéro: Original

TYPE 3.10 BALANCES À POINT DE SUSPENSION UNIQUE

TYPES VISÉS

Balances à point de suspension unique, électroniques ou mécaniques dont la portée maximale ne dépasse pas 1000 kg (2000 livres).

MATÉRIEL

Ensemble de poids de l'inspecteur, étalons locaux en nombre suffisant et de capacité adéquate, et matériel destiné aux essais de contrainte ou de substitution (au besoin).

UTILISATION

Instrument est approuvé pour une utilisation dans le commerce Ad'A, Loi article 8
Instrument convient à l'utilisation actuelle MEN-1
Instrument a subi l'inspection initiale et arbore le marquage de la vérification initiale R.29
Instrument est scellé MEN-4

EXAMEN VISUEL - INSTALLATION ET LOCALISATION MEN-7

Instrument est installé conformément aux restrictions et conditions prescrites dans l'avis d'approbation et selon les instructions du fabricant
Instrument est adéquatement soutenu
Indicateur de l'instrument et le plateau sont placés à la vue du client (s'il y a lieu)
Récepteur de charge peut être observé depuis la position normale de lecture de l'indicateur
Dégagement autour du récepteur de charge
Instrument est adéquatement protégé

EXAMEN VISUEL - MARQUAGE MEN-3

Instrument porte les renseignements requis
Renseignements se trouvent aux endroits requis
Marquage est permanent (s'il y a lieu)
Plaque signalétique est fixée en permanence à l'instrument

EXAMEN VISUEL - ÉLÉMENT INDICATEUR MEN-5

(Électronique)
Essai d'affichage (segment)
Valeurs indiquées et enregistrées sont adéquatement définies
Mots et symboles expliquant les voyants (tare entrée, poids brut et poids net, centre du zéro) sont visibles

(Mécanique)
Repères de l'échelle de graduation, aiguilles et curseurs sont en bon état
Mots et symboles explicatifs sont adéquats
Boule d'équilibrage est en bon état
Matériel permettant la mise à zéro ou l'équilibrage du curseur est solidement confiné en place

Manuel de l'inspecteur	Partie: 2-AMI	Section: 6	Page: 2 de 2
Appareils de pesage à fonctionnement non automatique	Émis: 2004-03-01		Révision numéro: Original

TYPE 3.10 BALANCES À POINT DE SUSPENSION UNIQUE

EXAMEN VISUEL - IMPRIMANTE MEN-6

Instrument imprime les valeurs requises
Valeurs imprimées sont adéquatement définies

CONFIGURATION DE L'INSTRUMENT (ÉLECTRONIQUE)

Réglé selon l'Ad'A MEN-2

Étendue du dispositif de mise à zéro (4% de Max ou plus) MEN-8

*Étendue du dispositif de mise à zéro initiale (20% de Max ou plus)

Étendue maximale du AZTM (0,6 e)

*Entrées manuelles des poids bruts (blocage et restrictions) MEN-9

*Essai en mode sommeil MEN-10

Tare (plateau, clavier et pré-programmée au clavier) MEN-11

Signal pondéral mobile de la tare et du prix unitaire (s'il y a lieu) MEN-12

PERFORMANCE

Essai de mobilité (sans charge) MEN-14

Essai de charges croissantes (essai de contrainte) MEN-13

Essai d'excentration MEN-15

Essai de mobilité (Max) MEN-14

Détermination de la concordance entre les valeurs enregistrées MEN-17

Essais d'effacement de l'affichage (zéro, tare) (électronique) MEN-18

Essai de charges décroissantes et retour à zéro MEN-13

Essai de fidélité MEN-16

Essai de détection de mouvement (électronique) MEN-19

Exactitude du calcul du prix (s'il y a lieu) MEN-20

Concordance mathématique entre la tare, le poids net et le poids brut MEN-21

Essai de perturbation (brouillage électromagnétique et radioélectrique, vibrations) MEN-23

NOTA : Les essais marqués d'une étoile * sont effectués lors de l'inspection initiale seulement.

RÉVISION

Document original